



## CONCOURS D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE

**SESSION 2017**

**VOIE INTERNE**

Nature de l'épreuve :

Rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation.

**(durée : 2 heures, coefficient 2)**

### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif sur votre sujet ou votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce document comprend un sujet de 9 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

# **Concours d'adjoint territorial d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe**

## **SESSION 2017**

**Rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation**

### SUJET :

Vous êtes adjoint d'animation principal 2<sup>ème</sup> classe dans une commune qui compte une population importante de seniors.

Le maire souhaite inscrire l'opération « semaine bleue » dans la programmation des événements municipaux.

Le responsable du service animation et vie associative vous demande de lui rédiger un projet d'animation sur le thème de l'intergénérationnel.

Vous disposez d'un budget de 400 €.

# Ateliers intergénérationnels : Réalisation d'une mosaïque collective



# Présentation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville du Cheylard et ses partenaires apportent des réponses et des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie.

Tous les cheylarois peuvent faire appel au CCAS. Ses modes d'intervention sont très variés, de la simple information à l'accompagnement personnalisé en passant par une aide d'urgence.

- Ses missions

Promoteur de l'action sociale communale de proximité, le CCAS mène une action générale de prévention et de développement social. Il accueille les habitants de la commune cherchant un renseignement ou un service facilitant leur vie quotidienne (aide aux démarches administrative, aide sociale, aide facultative).

Par son rôle de service de proximité, il est l'institution locale de l'action sociale par excellence. A ce titre, il développe différentes activités, directement orientées vers les populations concernées : aide et accompagnement des personnes âgées, aide aux personnes handicapées, aux enfants aux familles en difficulté, lutte contre l'exclusion...

- Son statut (*voir Arrêté ci-joint en annexe*)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public rattaché à la commune. Son existence est de droit pour chaque commune ou groupement intercommunal tel que prévu par les articles L123.4 et L 123.9 du Code l'Action sociale et des familles.

Il possède une autonomie budgétaire de principe, bien qu'il soit étroitement lié à la ville par une subvention de fonctionnement.

Le CCAS dispose également d'une personnalité juridique de droit public qui lui permet par exemple d'agir en justice en son nom propre.

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale (Associations de Personnes Agées, Handicapées, Associations Familiales, Caritatives, Services sociaux), nommées par le Maire.

## Un engagement municipal à long terme en faveur des séniors

Phénomène mondial, les séniors sont de plus en plus nombreux et de plus en plus actifs. Le Cheylard n'échappe pas à la règle, les personnes de plus de 60 ans représentent ainsi 30% de la population cheylaroise.

Pour répondre aux besoins de ces habitants, la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) mènent une action générale de prévention et développement social. A ce titre, le CCAS développe différentes activités, services et loisirs directement orientés vers la population concernée.

Ces actions ont pour objectif de renforcer le lien social et d'assurer une véritable solidarité intergénérationnelle.

### ***Aides ou avantages spécifiques :***

- APA, Aide Sociale, aide exceptionnelle ou d'urgence...

### ***Se déplacer :***

Avec le vieillissement, des handicaps peuvent survenir et rendre les déplacements plus difficiles. Des services de transport permettent malgré cela de garder une autonomie :

- Carte de réduction sur les transports collectifs ardéchois (Conseil Général)
- Service de navette lors des animations pris en charge par le CCAS.

### ***Cohabitions au Cheylard : « Un toit partagé »***

Partager son domicile une autre idée de la solidarité.

Le CCAS met en relation des personnes désireuses de trouver un hébergement de façon temporaire sur le territoire avec des personnes souvent âgées, voulant s'inscrire dans une démarche solidaire en proposant une chambre/un studio/un lieu de vie en contrepartie d'une aide ponctuelle mais surtout d'une présence.

La cohabitation est une vraie solution au sentiment de solitude des personnes âgées et aux difficultés de logements de plus jeunes et/ ou travailleurs temporaires.

### ***Action de prévention :***

- « La mémoire » en partenariat avec la CARSAT en 2013
- « Alimentation et Nutrition » en partenariat avec la CARSAT de mai à juillet 2014
- « Le bien vieillir » en partenariat avec la MSA d'octobre à décembre 2014

### ***Les loisirs :***

- Animations diverses (sorties, spectacles...)
- Ateliers ludiques (initiation informatique ordinateur et tablette tactile, atelier « création d'un parfum », mosaïque, cuisine moléculaire...)
- Prêt et portage de livre à domicile en partenariat avec l'AAD 07(Ardèche Aide à Domicile)
- Semaine Bleue
- Repas des anciens
  
- Pass Sénior (pour les grands parents accompagnés de leurs petits-enfants ; 4 entrées Eyrium(base aquatique) et une entrée séance cinéma, à tarif préférentiel)
- Séance cinéma en journée (1 fois/ mois)
- D'autres projets sont en cours de réflexion et de réalisation (projet séniors en vacances, création d'un guide des numéros et démarches utiles à la personne âgée, mise en place d'un réseau de bénévoles pour des visites de convivialité à domicile...)

Autant de projets qui appuient la notion de « bien vieillir » au Cheylard.

## **La Semaine Bleue 2014 au Cheylard**

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la Semaine Bleue aura lieu au Cheylard. Née d'une dynamique collective et fort d'une première édition réussie et très appréciée par tous, cet évènement majeur met en avant la richesse des associations et des bénévoles.

Tout au long de cette semaine, les séniors cheylarois de 60 ans et plus peuvent participer gratuitement à diverses activités aussi festives que conviviales. Le CCAS et ses partenaires ont concocté un programme attrayant (spectacles, conférence/débat, gym douce, atelier artistique et créatif, rencontre intergénérationnelle...).

A travers cette Semaine Bleue, le CCAS du Cheylard et ses différents partenaires souhaitent valoriser l'immense expérience des séniors mais aussi leurs contributions à la vie sociale, politique, économique et culturelle.

Leur participation à cette Semaine Bleue démontre que l'on peut vieillir en restant actif. Chacun s'engage selon ses besoins, ses désirs et ses capacités. L'avancée en âge n'enlève en rien aux compétences, à la passion et à l'envie de découvrir.

## Présentation de l'atelier intergénérationnel

### • Le principe

Ce projet s'inscrit dans une dimension intergénérationnelle.

Ces ateliers permettent d'inscrire ce projet dans l'environnement social, économique et culturel et d'utiliser une pratique artistique et culturelle comme mode d'expression et de communication, de fédérer des enfants et séniors autour d'un projet en réalisant une œuvre aboutie de la conception à la réalisation.

Ces ateliers ont plusieurs objectifs: découvrir une pratique artistique, valoriser les potentialités de chacun, s'inscrire dans la connaissance du patrimoine local (musées, sites archéologiques...)...Nous souhaitons que ce projet mette en avant le volontariat et l'implication des séniors, le respect des générations et qu'une réelle implication s'installe.

Rassembler les enfants et les séniors autour de la pratique d'une activité ludique et créative: la mosaïque, afin qu'ils élaborent ensemble une fresque collective qui sera installée sur un mur extérieur du centre de loisirs.

Une programmation de 10 séances entre septembre et octobre a été prévue, et la thématique retenue est le cirque et/ou les masques.

### • Les publics visés

- Les séniors du groupe de mosaïstes et autres
- Les enfants du centre de loisirs intercommunal du Cheylard (4 à 11 ans)

*(Sensibiliser les habitants de la commune / l'opinion publique au rôle des séniors et des personnes âgées dans la commune à travers la réalisation de cette fresque.)*

*(Susciter la curiosité et l'envie de participer à d'autres ateliers intergénérationnels à l'ensemble des habitants de la commune, plus particulièrement les séniors et les personnes âgées.)*

### • Les différentes étapes

- 1<sup>ère</sup> rencontre entre les participants et découverte de la mosaïque (matériel, Emaux de Briare, réflexion collective sur le choix du dessin servant de base...), suivi d'un petit goûter de bienvenue réalisé par les enfants.
- Le choix des couleurs et le tri des Emaux
- Le collage et le découpage des Emaux/ la découpe des tesselles
- Le travail sur filet
- La pause du 1<sup>er</sup> mortier de jointement
- Pause de la fresque à l'extérieur
- Inauguration de la fresque

Rq : sensibilisation sur l'histoire de la mosaïque et la connaissance du patrimoine local tout au

long du projet.

- **Le calendrier prévisionnel**

- 9 séances collectives, de septembre à octobre 2014 :
  - Mercredi 3 septembre de 13h30 à 16h30
  - Mercredi 17 septembre de 13h30 à 16h30
  - Jeudi 18 septembre de 9h30 à 11h30
  - Mercredi 24 septembre de 13h30 à 16h30
  - Jeudi 25 septembre de 9h30 à 11h30
  - Mercredi 8 octobre de 13h30 à 16h30
  - Jeudi 9 octobre de 9h30 à 11h30
  - Mercredi 15 octobre de 13h30 à 16h30
  - Jeudi 16 octobre de 9h à 12h.
- Inauguration lors de la Semaine Bleue, le lundi 20 Octobre 2014, avec les enfants et seniors, leurs familles, les élus de la commune du Cheylard et de la Communauté de communes Val'Eyrieux (dont dépend le Centre de Loisirs), les membres du CCAS, et toutes autres personnes le souhaitant.

- **Les objectifs**

- Favoriser le lien social/ intergénérationnel
- Permettre aux générations de se découvrir et de vivre des expériences communes sur le principe de la réciprocité des échanges
- Contribuer à la valorisation et transmission du savoir, savoir être, savoir faire des seniors
- Mobiliser les participants autour d'une activité ludique (laisser libre cours à la créativité et à l'imagination)
- Prévenir le vieillissement par le maintien de la curiosité intellectuelle et artistique (maintenir le bien-être et l'autonomie)
- Sociabiliser les enfants en leur apportant un environnement plus large que celui du cercle familial

- **L'organisation**

- a) *Les moyens humains :*

- 1 animatrice 3<sup>ème</sup> âge CCAS en charge de la coordination de l'action
  - 1 animatrice du centre de loisirs pour encadrer les enfants
  - 1 mosaïste d'art, intervenante professionnelle, pour conduire l'activité

- b) *Les moyens matériels :*

- Des Emaux de Briare, grès, cérame

- Des pinces coupantes de mosaïste (pinces japonaises)
- Autres petits matériels (pinceaux, colle et mortier, crayon, feuille de dessin, feutres...)
- Livres de modèles, de techniques, et d'histoire
- Un filet pour la pose de la mosaïque
- Auges, spatules, éponges

c) Les moyens financiers :

Achat matériel de conception :

Matériel	Montant
Emaux de Briare	240 €
Filet	30 €
Papier sulfurisé	6 €
Colle (5 pots)	50 €
Mortier de pose et jointoiement	60 €
Grosse éponge spéciale	5 €
Feuilles pour dessin	fournies par le centre de loisirs
Feutres et crayons de couleurs	fournis par le centre de loisirs
<b>TOTAL 1 :</b>	<b>391 €</b>

Rémunération de l'intervenante :

Motifs	Prix de l'heure	Nombre d'heure	Total
Intervention	30 €	24h	720 €
Préparation, manutention, organisation	30 €	6h	180€
<b>TOTAL 2 :</b>			<b>900 €</b>

Soit un total de 1291 €.

• **La communication**

a) Les courriers : (voir annexe)

Chaque seniors de 60 ans et plus recevra un courrier l'invitant à participer à la Semaine Bleue et notamment à l'atelier mosaïque.

Programmation du Centre de Loisirs

b) Les radios :

Communiqué de presse et intervention à la radio locale (Radio Des Boutières)

c) L'affichage (voir annexe, en cours de finalisation)

Distribution de flyers et d'affiche A3 et A4. (Commerces, cabinet de médecins / kinésithérapeute ..., Office du Tourisme, associations...)

d) La presse :

Communiqué de presse dans le Dauphiné Libéré, l'Hebdo de l'Ardèche et le Bulletin municipal.



## • Conclusion

L'investissement de chacun sera déterminant dans la réussite du projet.

En espérant que cette dynamique intergénérationnelle donne suite à d'autres ateliers partagés, rencontres.

Les personnes âgées sont une mémoire vivante pour la génération actuelle et à venir. Retisser du lien social permet de prendre conscience de l'importance de la tradition et de sa propre histoire. En permettant aux personnes âgées de « vieillir en restant actives », on leur offre la possibilité de continuer à s'épanouir et de demeurer en bonne santé. On assure leur protection et leur dignité en répondant à leurs besoins et en respectant leurs droits.

La notion de « vieillissement actif » s'applique à l'ensemble des aînés.

Vieillir en restant actif permet aux personnes âgées fragiles, handicapées ou ayant besoin de soins d'allonger leur espérance de vie en bonne santé et d'améliorer leur qualité de vie.

Le vieillissement actif, est aussi un moyen d'offrir de meilleures conditions d'épanouissement aux personnes âgées, notamment en luttant contre les abus et la maltraitance, la pauvreté et l'exclusion sociale, les préjugés...



---

**Renseignement et inscriptions au Centre Communal d'Action Sociale**

Mairie du Cheylard au 04 75 29 07 10

Contact : Charre Camille

Coordinatrice 3<sup>ème</sup> âge

CCAS Mairie du Cheylard

[ccharre.ccas@ville-lecheylard.fr](mailto:ccharre.ccas@ville-lecheylard.fr)